



**Association pour la
Recherche et la
Formation en
Agroécologie**

Tel. : +226 24770670 | Box : 15. Secteur 01, Fada, Burkina Faso | arfa@ongarfa.org
www.ongarfa.org | N°Id. : N000006455 | N°DPSP/ONG – 0162 | IFU N° 00009731H | Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

N° Réf : N° 015_2024/ARFA/COORD

Fada N'Gourma, le 31 Mai 2024

Financement : La Coopération Belge au Développement (DGD)

Objet : Avis d'Appel d'Offres pour la réalisation d'un (01) forage positif équipé d'une pompe solaire immergée hybride dans le village de Zaogo dans la commune de Koupèla au profit de l'Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (ARFA).

Les ONG SOS Faim, Îles de Paix et Autre Terre - réunis en consortium appelé SIA - ont bénéficié d'un financement de la Coopération Belge au Développement (DGD) pour la mise en œuvre d'un projet quinquennal (2022 -2026) dénommé "Programme Feed Good".

L'Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (ARFA) est le partenaire de Îles de Paix dans la mise en œuvre du programme Feed-Good dont l'objectif spécifique est : "**l'engagement des acteurs cibles du programme en faveur de la co-construction de systèmes alimentaire durable et d'un environnement sain est renforcé**".

Parmi les activités prévues au compte du résultat 1 intitulé « *les paysans et autres acteurs de l'ESS appuyés par le programme sont engagés dans une transition vers des modes de production agroécologiques et de gestion durable de l'environnement* », figure pour l'année 2024, la réalisation **d'un (01) forage positif équipé d'une pompe solaire immergée hybride dans la commune de Koupèla** pour booster la production maraichère dans cette commune ; le village de Zaogo a été retenu à cet effet.

1. Pour cet objet, le Coordonnateur Général de l'ONG ARFA, président de la Commission d'Attribution du Marché (CAM) lance un appel d'offre restreint pour les travaux de réalisation d'un (01) forage positif équipé d'une pompe solaire immergée hybride dans le village de Zaogo dans la commune de Koupèla.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes ayant un agrément **U2 minimum** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
3. Le forage aura un débit d'au moins **4,5 m³/heure**, couplé à **4 bassins de stockage de 3 m³** chacun.
4. Le délai d'exécution des travaux est de quarante-cinq (**45**) jours à compter de la date de notification d'attribution du marché.
5. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans les bureaux de l'ONG ARFA à Fada N'Gourma.

6. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres au secrétariat de **l'ONG ARFA à Fada N'Gourma, téléphone 24-77-06-70** moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30.000) francs CFA**.
7. Les offres, rédigées en français devront être présentées en un (1) original et trois (3) copies, conformément aux Instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent quatre-vingt mille **(480 000) francs CFA (soit environ 4 % du budget disponible)** devant être remise à **l'ONG ARFA à Fada N'Gourma, Téléphone : 24-77-06 70** au plus tard le **vendredi 14 juin 2024 , à 09 Heures TU**. L'ouverture des plis sera faite le même jour en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de **soixante (60) jours**, à compter de la date de remise des offres.

Le Coordonnateur Général de l'ONG ARFA,
Président de la Commission




Salia HEBIE